

## **Élections : Une première journée de vote complétée**

**Saint-Augustin-de-Desmaures, le 30 octobre 2021** – Après compilation du nombre de citoyens s'étant présentés à cette première journée de vote par anticipation, un fort taux de participation de 14,96 % a déjà été enregistré en vue de l'élection du 7 novembre prochain à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

À titre indicatif, le vote par anticipation qui se déroulait en une seule journée lors de l'élection de 2017, avait connu un taux de participation de 13,1 %.

Le taux de participation total du vote par anticipation sera connu après la fermeture des bureaux de vote vers 20 h, le 31 octobre.

### **Une deuxième journée de vote par anticipation :**

Une deuxième journée de vote par anticipation est offerte aux citoyens demain le 31 octobre, ainsi qu'une journée de vote au Bureau de la présidente d'élection, le 3 novembre, avant le jour du scrutin officiel le 7 novembre 2021.

Demain est donc la dernière journée du vote par anticipation. Toutes les mesures sont en place pour favoriser le bon déroulement, n'hésitez pas à participer. Voici les lieux où exercer votre droit de vote, entre 9 h 30 et 20 h, le 31 octobre :

**Districts 1, 2 et 3 :** École des Pionniers - pavillon Laure-Gaudreault (130, rue Jean-Juneau)

**Districts 4, 5 et 6 :** Centre communautaire multifonctionnel secteur est (4950, rue Lionel Groulx)

Vous devez avoir en main, votre carte d'électeur et une pièce d'identité valide.

### **Qu'est-ce que le vote au Bureau de la présidente d'élection?**

Le 3 novembre prochain, se déroulera le vote au Bureau de la présidente d'élection. Cette journée de vote est réservée pour les électeurs qui ont besoin de plus de temps pour voter ainsi que les électeurs pour qui il est impossible de voter lors des 2 jours de vote par anticipation et la journée du scrutin.

-30-